

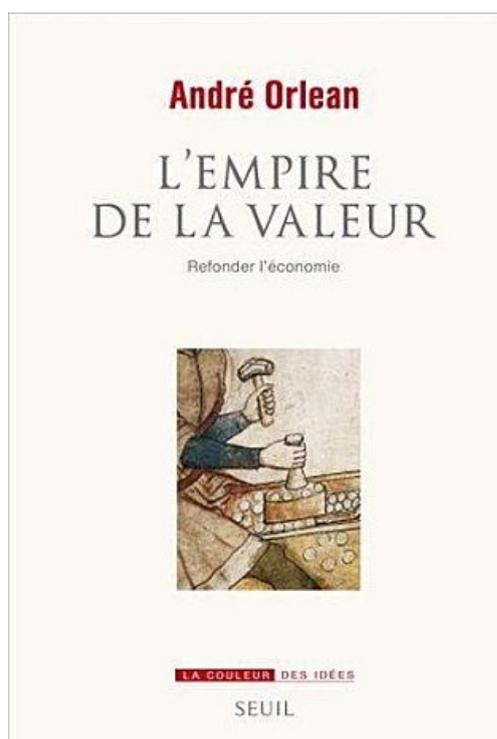
Repenser la valeur, refonder l'économie

André Orléan
CNRS, EHESS

LE 15 JUIN 2012, LORS
D'UNE SÉANCE DU
SÉMINAIRE
« ÉCONOMIE DES
CONVENTIONS » À
PARIS-OUEST
NANTERRE-LA
DÉFENSE, ANDRÉ
ORLÉAN A PRÉSENTÉ
SON DERNIER LIVRE

Le livre *L'empire de la valeur* trouve ses racines dans les discussions qui ont eu lieu ici même à Nanterre à la fin des années 80 avec Jean-Pierre Dupuy, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau et Laurent Thévenot, lorsque nous préparions le numéro spécial de la *Revue Économique* consacré à l'Économie des conventions. Aussi suis-je très heureux de pouvoir aujourd'hui revenir, dans ce lieu, pour vous présenter l'état de ma réflexion quelques années plus tard. La notion de valeur économique y occupe une place cruciale.

Assurément, la question de la valeur est centrale en économie, comme elle l'est dans les autres sciences sociales. Il s'agit pour celles-ci comme pour celle-là de s'intéresser aux valeurs en tant qu'elles sont au fondement des sociétés : le partage des valeurs est ce qui permet la vie en commun. Doit-on en conclure à l'unité des sciences sociales ? La réponse est résolument négative. Si les sciences sociales partagent un même objet, la valeur, elles se séparent radicalement dans la manière de l'analyser. Pour les économistes, la valeur est une substance qui peut être appréhendée en tant que telle, indépendamment des échanges. Pour les anthropologues, les historiens et les sociologues, il en va tout autrement : la valeur est une croyance partagée qui naît des interactions. Déjà Durkheim, en 1908, distinguait, d'une part, les « choses d'opinion » qui sont la matière des sciences sociales et, d'autre part, les « richesses, objet de l'économie politique [qui] sont des choses ... essentiellement objectives, indépendantes de l'opinion ». Il y a là une opposition dont il est difficile de surestimer les conséquences. Pour ma part, je parle même d'un schisme entre le raisonnement économique et le raisonnement sociologique. L'hypothèse de la valeur substance est à mes yeux le vrai marqueur de l'économie, qu'il s'agisse du travail chez les classiques (Smith, Marx et Ricardo) ou de l'utilité, chez les néoclassiques (Jevons, Menger et Walras). Pour bien comprendre de quoi il s'agit, considérons Léon Walras dont l'analyse est emblématique du raisonnement économique. Pour Walras, la substance qui est au fondement de la valeur économique est ce qu'il nomme la « rareté ». Il la définit comme une propriété des « choses matérielles ou immatérielles qui, d'une part, nous sont utiles, et qui, d'autre part, n'existent qu'en quantité limitée ».



Comme on peut le comprendre, l'utilité comme la limitation de la quantité, à savoir les deux éléments qui caractérisent la rareté, sont des notions indépendantes des échanges. C'est d'ailleurs parce qu'il en est ainsi que Walras peut prétendre expliquer la valeur et les échanges par la rareté. Pour Walras, l'échange et la valeur se déduisent de la rareté : les choses ont de la valeur et s'échangent si et seulement si elles sont rares. Il écrit : « les choses rares seules et toutes les choses rares sont *valables* et *échangeables* ». C'est là une illustration exemplaire de l'approche substantialiste.

À mon sens, quatre conséquences découlent logiquement d'une telle approche : la centralité du troc, l'exclusion de la monnaie, la sous-estimation des échanges et une conception totalisante de l'économie.

La centralité du troc

J'ai toujours été extrêmement surpris d'observer qu'aux yeux de tous les économistes, ou peu s'en faut, le troc constituait la forme paradigmatique de l'échange de marchandises. Par exemple, dans *Le Capital*, Marx commence son analyse en considérant l'échange de fer contre froment. Aujourd'hui, c'est encore plus net puisque le modèle de base des économistes néoclassiques, à savoir l'équilibre général à la Arrow-Debreu, s'intéresse uniquement à l'échange des marchandises entre elles. En cela, ce modèle est pleinement fidèle à la pensée de Walras. Celui-ci, après avoir défini dans la section I des *Éléments d'économie politique pure* ce qu'est la valeur, passe dans la section II à la « Théorie de l'échange de deux marchandises entre elles » puis, dans la section III, à la « Théorie de l'échange de plusieurs marchandises entre elles ». La monnaie ne s'introduit que dans la section VI. Cette manière de faire a de quoi profondément étonner si l'on songe que le troc s'observe surtout dans les économies primitives *non marchandes* et que, lorsque le troc s'observe dans une économie marchande, il est le signe infaillible d'un profond dysfonctionnement de cette économie ! Dans ces conditions, il est incroyablement paradoxal que la relation de troc puisse s'imposer comme la forme idéal-typique de la relation marchande. Ce paradoxe trouve sa solution dans la domination qu'exerce l'hypothèse de valeur substance chez les économistes. En effet, si le troc s'est imposé comme la forme emblématique de l'échange marchand pour l'économiste, c'est parce que l'économiste pense la valeur comme une substance propre aux marchandises, en conséquence de quoi l'expression la plus simple, la plus épurée de la valeur est donnée par l'échange d'une marchandise contre une autre. C'est bien la diffusion de cette hypothèse qui a conduit les économistes à mettre systématiquement en avant le troc alors même qu'on ne l'observe jamais, ou presque, dans les économies marchandes réelles ! D'ailleurs, il n'est pas simple d'imaginer la production de masse de voitures dans une économie de troc. Faut-il penser que le producteur planifie, pour chaque voiture vendue, quelle partie de sa consommation sera obtenue ? Pour cette voiture, un ordinateur ; pour cette autre, des vacances ; pour celle-là encore, la réfection de mon appartement ? C'est tout simplement absurde bien que ce soit l'univers dans lequel pensent les théoriciens de l'économie. Les producteurs produisent pour la valeur sous forme de monnaie.

L'exclusion de la monnaie

Elle est une conséquence de l'accent mis sur le troc. La monnaie n'apparaît que comme un instrument facilitant les échanges, sans influence sur la détermination des valeurs qui, quant à elles, ne dépendent que des raretés.

La sous-estimation des échanges

Dès lors que la valeur se trouve définie hors des échanges, ceux-ci deviennent des éléments secondaires. Pour en prendre conscience, il n'est que de considérer deux propriétés classiquement associées à la notion de valeur, à savoir son unicité, par quoi on entend que la valeur d'un même bien est partout identique, et sa transitivité selon laquelle la valeur relative de A par rapport à B est égale à la valeur relative de A par rapport à X multipliée par la valeur relative de X par rapport à B, quelle que soit la marchandise X. Dans les deux cas, l'unicité comme la transitivité, la valeur se voit dotée d'une puissance immanente qui s'impose aux échanges. Or les exemples sont nombreux dans lesquels ces deux propriétés se trouvent violées. Ainsi, même dans un même lieu, est-il fort possible que coexistent des prix distincts. Il n'est aucune raison pour supposer *a priori* que l'unicité des prix prévaut ! Pour le comprendre et l'analyser, une autre démarche est nécessaire qui prend pour point de départ les dispositifs d'échange et les forces concurrentielles. L'approche substantialiste procède autrement puisqu'elle prend pour point de départ la valeur et son unicité. Les échanges perdent toute efficacité propre. Ceci est évident dans le cas de l'économie classique puisque la valeur travail se trouve intrinsèquement définie comme une grandeur indépendante des échanges, en l'occurrence le temps de travail nécessaire à la production de la marchandise. Il s'ensuit un corps de doctrine dans lequel le prix est supposé « graviter » autour de la valeur, encore nommée « prix naturel ». Cette sous-estimation des échanges est plus complexe à saisir pour ce qui est de la théorie néoclassique puisque celle-ci introduit explicitement des relations de marché dans la détermination de la valeur. D'ailleurs, il est probable que les néoclassiques diraient qu'ils ne s'intéressent nullement à la valeur mais seulement aux prix. Si je conteste ce point, c'est en faisant remarquer à quel point la construction du prix chez Walras est une construction *ad hoc*. Pour s'en convaincre, il n'est que d'avoir en tête l'extrême centralisation des échanges autour du commissaire-priseur. Le prix d'équilibre walrassien intègre assurément une visée normative de justice. C'est d'ailleurs le sens de la critique faite par Edgeworth : est-il légitime de supposer l'extériorité des prix (*price-taking*) ou l'unicité des prix ? On peut reprocher à la théorie économique contemporaine de mêler deux questions indépendantes : celle de la valeur et celle de la concurrence. Pourquoi la valeur serait-elle associée à la concurrence parfaite ?

La valeur saisit l'économie comme une totalité

Enfin j'observe que la valeur substance est un concept global qui intègre la totalité des liens marchands. Autrement dit, la valeur se donne à voir sous la forme d'un système d'équations simultanées qui déterminent parallèlement toutes les valeurs élémentaires. Dans le monde walrassien, lorsqu'un individu quelconque modifie ses préférences, ceci se répercute sur l'entière du système des valeurs. Il devient alors extrêmement difficile, voire impossible, de penser une action isolée. Ici, c'est l'identification de la valeur à l'équilibre qui doit être critiquée.

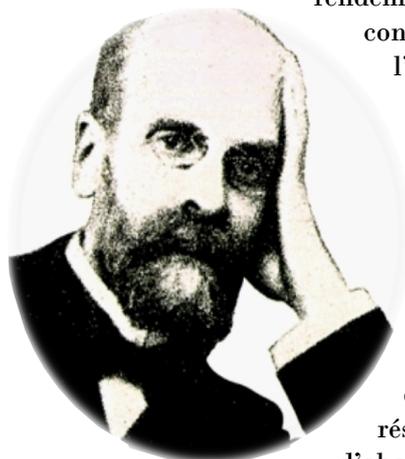
Dans *L'empire de la valeur*, je propose une approche alternative à l'approche substantialiste que je nomme « approche institutionnaliste ». En effet, dans un tel cadre, c'est par le jeu de l'institution de la monnaie que la valeur économique accède à l'objectivité. La valeur n'est pas une substance déjà là qu'il suffirait de reconnaître, à la manière du travail ou de l'utilité. Elle est une production institutionnelle. Aussi, loin que le monde marchand soit, par nature unifié, sans frontière, il rencontre des divisions qui tiennent au fait que les groupes marchands se donnent des définitions distinctes de la valeur au travers d'institutions monétaires particulières.

Le point de départ de cette analyse nouvelle est la relation marchande elle-même pensée comme une *séparation*. Par ce concept, je veux souligner que les producteurs-échangistes agissent de manière indépendante. Par définition se trouve exclue de la relation marchande toute relation personnelle ou hiérarchique de même que tout engagement collectif qui viendrait restreindre *a priori* l'indépendance des propriétaires. L'échange volontaire est la règle fondamentale qui commande aux rapports marchands : si, dans le monde des marchandises, chacun dépend de tous pour obtenir les biens qui lui sont nécessaires, il ne peut les obtenir qu'en activant le désir d'autrui d'échanger avec lui. Tel est le mystère de l'économie marchande : comment puis-je être sûr que les autres voudront bien me livrer les marchandises qui me sont indispensables pour vivre ? Pourquoi le feront-ils ? De quelle autorité puis-je me prévaloir pour les contraindre à me donner les biens que je désire ? Il revient à Adam Smith d'en avoir fait la description la plus claire :

Tout homme prudent, après le premier établissement de la division du travail, a dû naturellement s'efforcer de gérer ses affaires de façon à avoir par devers lui, en plus du produit particulier de sa propre industrie, une quantité d'une certaine denrée ou d'une autre, qu'il a imaginée ne pouvoir être refusée que par peu de gens en échange du produit de sa propre industrie.

Il s'agit pour chaque homme prudent, aux fins de les stocker en vue de prochaines transactions, nous dit Smith, de se demander quels biens seront acceptés par le plus grand nombre en échange de leur production. Ceci est plutôt affaire d'imagination que de calcul. Il s'agit d'anticiper ce que les divers autres seront susceptibles de désirer. Ces biens qui sont acceptés largement par autrui, je propose de les nommer « biens liquides ». La valeur économique, avant d'être une quantité ou telle ou telle propriété, renvoie à la liquidité, à savoir la propriété qu'ont certains biens d'être acceptés par autrui. La valeur se donne à voir dans ce pouvoir très particulier que possèdent les biens liquides : le pouvoir d'acheter. *A priori* plusieurs biens liquides coexistent, d'autant plus qu'il est de l'intérêt de chaque producteur de faire en sorte que le bien qu'il produit soit un bien liquide. Cependant, dès lors que la division du travail dépasse un certain stade, se mettent en place de puissants effets de rendements croissants d'adoption. Du fait de leur existence, la

concurrence entre biens liquides converge rapidement vers l'élection d'un bien liquide unique. Ce bien élu possède désormais une liquidité absolue puisqu'il est désiré par tous les membres du groupe. On le nomme « monnaie ». Son autorité, son pouvoir universel d'acheter, est le résultat de la polarisation mimétique.



Émile Durkheim

Dans le livre, je souligne la proximité existant entre ce concept de polarisation mimétique et la notion d'autorité du social avancée par Durkheim. Pour Durkheim, l'ensemble des valeurs (religieuses, économiques, morales, esthétiques) relève d'un même cadre conceptuel. C'est bien le résultat auquel j'aboutis. Mais, pour ce faire, il est impératif d'abandonner l'hypothèse substantialiste qui dotait la valeur économique d'un statut très particulier, en rupture avec celui des autres valeurs. Il faut suivre Durkheim lorsqu'il écrit : « *Certes, il y a différents types de valeurs, mais ce sont des espèces d'un même genre* ». Cette conception du fait monétaire comme fait social, comme institution, trouve une confirmation inattendue du côté de la pensée libérale. En effet, celle-ci montre une extrême réticence à l'égard de la réalité monétaire. Comme le dit Rueff, « une bonne monnaie est une monnaie

muette », à savoir une monnaie qu'on n'entend, ni ne voit. Il me semble que cette réticence est parfaitement fondée. Les libéraux, parce qu'ils comprennent que la monnaie échappe à la logique contractuelle, sont conduits à en refuser la présence au nom de leur idéologie individualiste, ce que j'appelle la « neutralisation de la monnaie ». Neutraliser la monnaie est ce qui spécifie le rapport de la pensée libérale à la monnaie. C'est une stratégie parfaitement cohérente même si elle est vouée à l'échec car il n'existe pas d'économie marchande sans monnaie. Il s'agit de faire en sorte que ce corps étranger au contrat soit rendu inoffensif, qu'il prenne la forme d'un simple instrument sans efficacité, sans effet sur les prix et les quantités échangées. La seule force dont les libéraux reconnaissent la légitimité est la concurrence. Aussi faut-il faire en sorte que la monnaie ne vienne pas perturber l'ordre concurrentiel. On connaît quatre stratégies de neutralisation : l'étalon-or, la constitutionnalisation de la règle d'émission (Milton Friedman), l'indépendance des banques centrales et, enfin (Hayek), supprimer le monopole d'émission et autoriser la concurrence entre les monnaies.

Rapport de Christian Bessy

L'ouvrage est très stimulant. L'analyse proposée par A. Orléan va beaucoup plus loin que l'idée que l'organisation des marchés financiers ne profiterait qu'à une minorité d'investisseurs et ne serait donc pas politiquement tenable. Dans la lignée de nombreux travaux d'histoire de la pensée économique, elle met au jour les présupposés idéologiques de l'*homo economicus* fortement emprunts de philosophie individualiste. On peut mentionner, à la suite de l'auteur, que c'est aussi parce que cette idéologie libérale est aujourd'hui très prégnante, que l'on peut expliquer l'attraction pour l'impératif de concurrence dans nos sociétés contemporaines, sinon la possibilité de chacun à manifester ses propres préférences et ses « disponibilités à payer ». Loin de bénéficier aux seuls spéculateurs, cette norme de la concurrence est aussi portée par une grande majorité des individus.

L'attrait du livre est notamment de reposer sur une méthodologie holiste d'analyse des institutions qui permet de rendre compte des croyances collectives qui les fondent et assurent leur autorité.

A contrario, comme le rappelle A. Orléan, la « logique contractualiste » repose sur les seules volontés individuelles. Mais pour bien comprendre cette logique, il faudrait ajouter également les capacités normatrices des individus. De Walras à Hayek, c'est non seulement un consommateur qui fait figure de souverain ultime mais aussi une libre subjectivité possédant la pleine capacité à formuler un jugement individuel et à définir ses droits subjectifs suivant ses intérêts. Il peut chercher à s'associer et à se coordonner avec d'autres au sein d'une société reposant sur l'adhésion volontaire à un système de normes (idée de contrat social). C'est alors pour jouir de leurs droits subjectifs que les individus limitent leur liberté en posant des « normes morales » dont on peut dériver ensuite des normes juridiques et en calculer l'utilité ou encore l'efficacité. Cela suppose de la part des individus des capacités de calcul qu'en toute logique ils ne peuvent pas avoir. Et c'est pour avoir souligné les limites cognitives des individus et l'impossibilité d'une parfaite intelligence du social (y compris chez l'économiste modélisateur), qu'Hayek a critiqué ce type de constructivisme justifiant l'intervention de l'État maximisateur du bien-être collectif (aidé en cela par des experts économistes), préférant un processus de sélection plus spontané des normes par le « marché ».

D'un autre côté, cette idée d'un « contrat social » qui serait transparent aux individus et qui peut être constamment renégoциé, ou des institutions qui deviennent

des objets délibératifs (ajustement permanent des moyens aux fins), a été critiquée par l'approche de l'Économie des conventions car elle considère des individus fondamentalement « incomplets » (Dupuy *et alii*, 1989), au sens où ils ne peuvent pas délibérer en permanence dans une relation de complète transparence. On ne peut pas totalement réduire les objets sociaux aux individus et il faut bien reconnaître une forme d'autonomie du social et des croyances communes qui le constituent.

Le raisonnement général proposé par A. Orléan pour rendre compte de l'attraction pour la liquidité donne toute sa portée à l'idée fondatrice de l'Économie des conventions : la convention doit être appréhendée à la fois comme le résultat d'actions individuelles et comme un cadre contraignant les acteurs. Encore faut-il se garder d'en faire un processus intentionnel (délibéré) en ce qui concerne l'émergence de la convention sur ce qui a de la valeur. Chacun poursuit son « intérêt » et le choix d'une convention n'obéit pas à un processus délibératif, mais suit le schéma d'une auto-production mimétique. L'émergence d'une convention est modélisée à l'aide d'un jeu intersubjectif où chacun essaie de savoir ce que les autres désirent. Elle possède une certaine extériorité à partir du moment où elle acquiert suffisamment de stabilité et d'objectivité, jusqu'à en faire oublier son caractère conventionnel, arbitraire, pour s'imposer à l'ensemble de la communauté ou, plus exactement, pour la constituer dans toute l'interdépendance de ses membres.

Une question que l'on peut poser porte sur la nature du type de convention que l'auteur modélise et, en particulier, si on peut parler à son égard d'institution. Pour ce qui concerne la reconnaissance de l'objet monétaire, il n'y a pas de doute car la monnaie aujourd'hui a un cours légal et, ceci, bien qu'elle puisse être concurrencée par une autre monnaie (une devise étrangère) comme le montre très bien l'auteur dans son chapitre 4. Néanmoins, pour J. Searle (1995), que des objets puissent fonctionner comme moyen d'échange n'est pas une affaire de conventions mais de règle (institution de l'échange monétaire). C'est la nature de l'objet qui assure cette fonction qui est affaire de convention car notre philosophe insiste sur son caractère arbitraire. En revanche, les règles constitutives ne sont pas arbitraires dans ce sens. À partir du moment où les règles sont constitutives d'une activité, comme celle de l'échange monétaire, cela n'a pas beaucoup de sens de faire référence à une dimension arbitraire. Soit l'on est d'accord pour participer à une activité et avoir un certain statut et reconnaître un certain statut à l'autre, soit on n'est pas d'accord.

L'usage de la notion « d'institution » est beaucoup plus problématique pour la convention d'évaluation financière car elle relève du seul consensus intersubjectif. Elle ne permet que d'assurer une certaine efficacité au comportement de chacun sur le marché financier. Pour qu'elle ait une véritable dimension institutionnelle, il faudrait qu'elle se transforme en « norme », en principe faisant l'objet d'une acceptation commune propice à l'émergence d'un « sujet pluriel », c'est-à-dire où chacun se sent obligé à l'égard de l'autre. D'ailleurs, dans son ouvrage sur *Le pouvoir de la finance* (1999), A. Orléan soulignait bien que la logique individualiste, propre à la sphère financière, construit des médiations sociales dépourvues d'autorité et abandonnées au libre mouvement des opinions. Certes, on voit émerger sur ce marché des conventions, mais cette polarisation, parce qu'elle procède du mimétisme autoréférentiel, et non du respect de valeurs communes à un groupe, ne produit que des consensus instables et précaires.

Au total, plusieurs sociologies sont compatibles avec les analyses développées par l'auteur si bien que l'on peut s'interroger, au terme de la lecture de cet essai très brillant, quant à une sociologie apte à refonder l'économie.

DÉBAT

Hervé Dumez : Je suis très en phase avec cette idée qu'il faut sortir de la valeur comme substance, en économie comme dans les autres sciences sociales (là où je ne suis pas tout à fait d'accord d'ailleurs, c'est quand tu dis que la valeur substance est propre à l'économie, qu'elle en est le marqueur : je pense au contraire qu'il y a une tentation de la valeur substance en sociologie symétrique de ce que tu dénonces en économie). Maintenant, sur ta manière de rompre avec la valeur substance, je voudrais soulever trois points. Je me demande d'abord si l'accent mis sur le désir de monnaie ne resubstantialise pas la valeur d'une autre manière. Il me semble qu'il y a deux autres manières de rompre avec la valeur substance. L'analyse que tu fais de Walras ne rend pas compte de sa volonté de rupture avec les classiques. D'un côté, l'utilité remplace le travail, comme valeur substance. Mais d'un autre, Walras présente la question de la valeur comme un système de différences, un système de prix (ce qui d'ailleurs existait déjà un peu chez les classiques). Cette présentation a eu un écho dans les autres sciences sociales. Quand Saussure s'interroge sur la valeur des signes, il me semble si mes souvenirs sont exacts, qu'il fait référence à la valeur en économie. Quand il définit le langage comme un système serré de différences, il y a l'idée que la valeur n'est pas une substance, mais une réalité relationnelle à envisager dans une approche systémique (synchronique chez Saussure). L'autre façon de rompre avec la valeur substance, c'est de considérer avec Dewey qu'il faut se centrer, non sur la valeur, mais sur la valuation, le processus d'attribution d'une valeur.

Combinées, ces deux conceptions – la valeur comme système serré de différences et la valeur considérée sous l'angle de la valuation, et donc ses évolutions en dynamique, ses crises – ne permettent-elles pas mieux de sortir de la valeur-substance en réconciliant le synchronique et le diachronique ?

André Orléan :

1) Sur ta première remarque, je suis d'accord avec toi : la conception substantialiste n'est pas circonscrite à la seule économie. Il faut même dire qu'on a vu, au cours des dernières années, les concepts de l'économie coloniser peu à peu les autres sciences sociales. Cependant, si on considère les textes fondateurs (Durkheim, Weber), ils proposent clairement une vision non substantialiste des valeurs.

2) Par ailleurs, je ne pense pas du tout « resubstantialiser » la valeur en mettant en avant le désir de monnaie. En effet, pour moi, l'hypothèse substantialiste a un sens étroit et rigoureux. Elle s'exprime dans le fait qu'il est possible de saisir directement cette grandeur. « Directement » veut dire : sans référence aux dispositifs d'interaction. Or, le rapport à la monnaie est, dans ma conception, toujours un rapport collectif qui connaît des mutations extrêmement fortes en fonction des interactions marchandes. Il ne s'agit en rien d'une réalité posée déjà là, qu'il suffirait de reconnaître une fois pour toutes. Au contraire, constamment, selon moi, la monnaie est remise en cause. Elle doit perpétuellement faire la preuve de sa légitimité. Continuellement, de nouveaux biens liquides sont proposés pour lui faire

concurrence. Dans tout cela, aucune substance, mais le conflit des puissances marchandes pour contrôler la valeur.

3) C'est précisément parce que j'adhère à une conception très sociologique de la monnaie, dominée par les conflits et les croyances, que je ne me reconnais pas du tout dans l'interprétation saussurienne, que je trouve trop lisse.

4) Je connais mal Dewey mais le concept de valorisation est, à mes yeux, fondamental. Je ne sais s'il recouvre exactement ce que Dewey veut dire avec « valuation ». Par valorisation, je veux signifier que la valeur exprime un point de vue. Elle n'est pas neutre. Elle n'est pas la mesure de quelque chose qui serait présent. Ce sont les conflits de valorisation qui dominent.

Luc Boltanski : J'ai lu le livre avec un grand intérêt. Est-ce que ce n'est pas un problème de relation entre le descriptif et le normatif ? On met en réserve une grandeur, une idée platonicienne, qui ne bouge pas et qui permet de juger les prix. Du même coup, cela joue le rôle des systèmes de grandeur dans la justification. J'ai été convaincu par la première partie du livre, et moins par la seconde, parce que je suis de moins en moins durkheimien. Je pense que le théologico-politique est le poison de la pensée politique et sociale de la pensée occidentale. Or Durkheim (et d'ailleurs du même coup, il détruit le religieux) est prisonnier de cette approche. Il faut distinguer les théories indigènes, même si elles sont réellement mises en œuvre, des théories qui se détachent sur le fond de ces théories indigènes. De toute évidence, il faut bien des institutions qui disent ce qui est, à la manière des idées platoniciennes ; mais ce sont des artefacts. Pour penser ces artefacts, il faut une autre vision, qui d'ailleurs ne détruit pas les théories indigènes. Il faut reconnaître la validité des modèles indigènes. Mais ces modèles, c'est le cas de Durkheim et de Searle, présentent le social comme donné. Il faut au contraire partir des individus, perdus, et qui cherchent à construire le social. Du coup, je ne suis pas convaincu par ce genre d'explications qui vont trop directement au social. Il faut expliquer comment se met en place une réalité, notamment économique. La question la plus mystérieuse est celle de la rareté. Il n'y a aucune rareté. Pourquoi donc est-on parti de la rareté ?

André Orléan :

1) Sur la première question, celle portant sur le normatif et le descriptif, j'ai l'impression qu'on est d'accord. J'essaie de dire que le modèle que propose Walras a une nature fondamentalement normative. Il a en tête une certaine idée de la justice et il cherche à montrer l'existence d'un prix (valeur) qui soit conforme à ses principes de justice. Mon problème est que les économistes prennent ce modèle comme proposant une description du vrai monde. La confusion entre le normatif et le positif est totale, comme l'avait déjà parfaitement vu François Simiand en son temps. De mon côté, j'essaie de proposer des outils permettant de rendre intelligible le monde tel qu'il est.

2) Je ne crois pas prendre le social pour un donné. Tout au contraire, mes travaux sur la monnaie visent à comprendre ce qui fait que telles représentations monétaires s'imposent, à tel moment, au détriment de telles autres. Cependant, je tire de Durkheim une idée très simple : l'extériorité du social, par quoi j'entends que la vie en commun repose sur des repères partagés, ce que j'appelle des institutions. C'est là un point que l'économiste se refuse à prendre en compte. Pour lui, il n'est d'évaluations légitimes qu'individuelles. Tout doit partir de l'individu, raison pour

laquelle le contrat joue un rôle structurant. Pour cette raison, j'aime bien la citation de Lazear qui a le mérite d'annoncer clairement la couleur. Il écrit :

Le point de départ de la théorie économique est que l'individu ou la firme maximise quelque chose, habituellement de l'utilité ou du profit. Les économistes, presque sans exception, font de la maximisation la base de toute théorie. Nombre de nos analyses empiriques visent à tester des modèles qui sont fondés sur un comportement maximisateur. Quand nous obtenons des résultats qui semblent dévier de ce qui apparaîtrait comme la conduite individuelle rationnelle, nous réexaminons les preuves et révisons la théorie. Mais ces révisions théoriques n'écartent presque jamais l'hypothèse selon laquelle les individus maximisent quelque chose, même si ce quelque chose n'est pas orthodoxe. Peu d'économistes sont prêts à admettre que les individus simplement ne savent pas ce qu'ils font. Nous pouvons permettre une information imparfaite, des coûts de transactions et d'autres variables qui rendent les choses plus floues, mais nous ne modélisons pas de comportement qui soit déterminé par des forces au-delà du contrôle de l'individu.

Tant qu'il s'agit d'une finalité individuelle, l'économiste est prêt à tout admettre. Il n'est pas très regardant. Mais ce qui n'est pas tolérable c'est l'existence de « forces [qui soient] au-delà du contrôle de l'individu ». Or, la monnaie est précisément une force de cette nature. Cependant, bien évidemment, cette force agit sur les individus. Sur ce point, je te suis parfaitement. Comme toi, je considère un individu perdu dans l'économie marchande et j'essaie de comprendre comment il fonctionne.

Laurence Scialom : Nous vivons en Europe une fragmentation financière. Les flux entre banques se sont taris. Ma question est : quel est le fait qui pourrait refaire croire en l'euro ?

André Orléan : Dans le cadre que je propose, le fractionnement est l'essence même de la crise monétaire. Il marque l'échec de la polarisation mimétique. Comme je l'ai dit, l'unité monétaire n'est jamais acquise une fois pour toutes. Parce qu'elle impose des contraintes très fortes sur les producteurs, constamment existe le désir de contourner ces contraintes. Aujourd'hui, ce qui se passe dans la zone Euro illustre parfaitement ce schéma. L'existence d'une monnaie unique fait peser sur les diverses économies des pressions massives de telle sorte que chaque pays cherche à influencer sur la politique monétaire dans un sens qui soit favorable à ses intérêts. On ne peut pas encore parler d'un vrai fractionnement puisque la monnaie unique est conservée mais on perçoit de fortes tendances poussant au fractionnement. L'idée libérale qui a présidé à la construction de l'Euro, à savoir la croyance dans les forces concurrentielles pour régler les déséquilibres entre pays, a montré clairement son échec. Le marché unique n'a nullement produit une plus grande homogénéité, tout au contraire. D'ordinaire, le capitalisme gère politiquement ses déséquilibres, ce qui suppose une instance souveraine légitime. Dans le cas de la zone Euro, une telle souveraineté n'existe pas et l'Euro est clairement menacé.

Un intervenant : Je voudrais revenir sur l'idée que les économistes transforment le monde. L'économie sert à diffuser une forme de normativité.

André Orléan : Dans le livre, je prends appui sur le débat entre Allais et Savage pour illustrer cette question. Je montre que la découverte d'Allais, dans le cadre d'une science normale, aurait conduit à l'abandon du critère de maximisation de l'espérance d'utilité, massivement falsifié par l'expérience. Pourtant, il n'en a rien été. Il y a là un mystère qui demande à être compris. Surtout que dans le même temps, divers économistes revendiquent pour l'économie un statut de science

poppérienne. La contradiction est à son comble ! Une manière d'aborder cette question, qui n'en épuise certainement pas toute la signification, consiste à recourir à ce que Max Weber appelle la « confusion des problèmes ». Que nous dit-il ? Il nous dit que la connaissance en sciences sociales avance grâce à l'utilisation d'idéaux-types. L'idéal-type est une stylisation visant à comprendre un phénomène en l'isolant par abstraction. La construction walrassienne répond parfaitement à cette notion d'idéaltype. Il s'agit d'imaginer une économie entièrement concurrentielle et de voir ce que sont ses propriétés. Or que nous dit Weber ? Il nous dit que les chercheurs peuvent être conduits à considérer l'idéaltype, non plus comme un outil de connaissance objective de la réalité présente, mais comme l'expression du « devoir-être » de la société, ce que Weber appelle la « confusion des problèmes ». Le chercheur utilise alors l'idéaltype comme un instrument d'évaluation normative pour juger de ce qui devrait être. C'est cette confusion qu'il faut aujourd'hui impérativement dénoncer. Il faut cesser de confondre l'analyse de ce qui est avec l'analyse de ce qui devrait être ! Cela n'a rien de facile car, dans le monde actuel, les économistes ont de l'importance et du pouvoir du fait de leur action dans la construction du monde et non pas en raison de leurs analyses qui sont le plus souvent très contestables. Ce sont des spécialistes du devoir-être. Que l'on pense, par exemple, à la financiarisation des trente dernières années. Elle a été pour une grande partie une invention des économistes.

Un intervenant : Mais alors pourquoi ne pas choisir le courant de la performativité ou Polanyi, plutôt que Durkheim ?

André Orléan : Si j'ai pu faire croire que j'écartais Polanyi, je me suis fait très mal comprendre. Il ne s'agit pas pour moi de fétichiser Durkheim et de tout ramener à lui. Je ne prétends en rien qu'il posséderait le savoir intégral du monde. J'utilise Durkheim sur un point très précis et très local, comme penseur de l'autorité du social.

Luc Boltanski : Quand tu dis qu'il manque un souverain à l'Europe, ce n'est pas durkheimien, ce n'est pas du social. Ce n'est pas ce que les durkheimiens ou les bourdieusien appellent le social.

André Orléan : Prenons l'exemple de la convention financière. Voici une évaluation qui fait norme et devient un attracteur pour tous les acteurs. Or son émergence ne peut pas se penser à partir des conceptions individuelles. Cela, c'est une nouveauté par rapport à la théorie économique qui ramène tout à des évaluations individuelles. La convention nous donne à voir une autorité qui dépasse les individus, même si ceux-ci ont agi pour la produire.

Un intervenant : Pourquoi le capitalisme reste-t-il l'objet final de l'analyse ?

André Orléan : Pourquoi, le capitalisme ? Parce qu'il est la réalité autour de nous ! Or le capitalisme est fondé sur deux rapports qu'il faut impérativement distinguer : le rapport marchand et le rapport salarial. En effet, à la suite de Marx, je défends la thèse selon laquelle, contrairement à l'analyse économique standard, le rapport salarial n'est pas un rapport marchand. Dans le livre, je ne parle que du rapport marchand, je ne parle pas du salariat. Mon projet aujourd'hui est d'avancer du côté du rapport salarial. Pour ce qui est du rapport marchand, ce qui m'intéresse est la notion de séparation. Chez Marx, le rapport marchand n'est pas pensé comme une séparation. Cela vient justement du fait que la valeur travail s'impose comme une substance qui homogénéise le monde marchand. J'emprunte à Marx la séparation qu'il a vue dans le rapport salarial, et je la réintroduis dans le monde marchand où l'hypothèse substantialiste l'a empêché de voir une séparation. Et là, je reviens à la

question initiale d'Hervé Dumez sur la valuation : l'économie marchande est faite de puissances qui s'affrontent autour de la valorisation. La crise vient du fait qu'on a laissé l'évaluation aux mains des marchés, alors que les marchés pratiquent une forme pathologique d'évaluation.

Luc Boltanski : *Le lien entre les dispositifs d'évaluation et les représentations collectives n'est pas clair pour moi. Le marché n'existe pas : quand on dit « les marchés évaluent », que dit-on ?*

André Orléan : Les marchés existent bien par le fait qu'ils produisent des prix.

Luc Boltanski : *Ce qui est en jeu, c'est la question du bricolage. Ce qui est vu comme représentations collectives, c'est du bricolage. Il y a un bout de droit, un bout de ceci, un bout de cela. Dans toute société, tout le monde croit à des choses extrêmement diverses, très peu stabilisées, et pas du tout communes. L'idée de représentation commune, collective, recouvre des choses très réduites. Il y a des choses stabilisées, mais pas comme ça : elles le sont par des bouts de droit, des bouts de repression, etc.*

André Orléan : Dans la théorie économique, il n'existe aucune forme de représentations collectives. Par exemple, dans le modèle d'équilibre général, les acteurs n'ont que des estimations privées. J'essaie de produire une analyse de l'évaluation, tout particulièrement financière, qui n'oublie pas la dimension collective de la valeur. Pour cette raison, le concept de représentation collective me paraît intéressant. Mais il n'en est qu'à son premier stade. Il faut espérer qu'au fur et à mesure que nous posséderons plus de travaux, ce concept s'affinera et intégrera de nouveaux éléments, comme ceux que tu proposes.

Références

- Durkheim Émile (1967) "Jugements de valeur et jugements de réalité" in *Sociologie et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, chapitre IV, pp. 90-109.
- Durkheim Émile (1975/1908) "Débat sur l'économie politique et les sciences sociales" in *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », pp. 218-225.
- Lazear Edward (2000) "Economic Imperialism", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 1, pp. 99-143.
- Orléan André (2011) *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Editions du Seuil.
- Pignol Claire (2012) *L'agent économique et son intérêt. Note de synthèse pour la soutenance de l'HDR*, Paris, Université Paris 1, juin.
- Sahlins Marshall (1976) *Âge de pierre, âge d'abondance. Economie des sociétés primitives*, préface de Pierre Clastres. Paris, Gallimard.
- Walras Léon (1988/1889) *Éléments d'économie politique pure in Œuvres économiques complètes d'Auguste et Léon Walras (1987-2005), vol. VIII*, Paris, Economica.
- Weber Max (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, coll. « Recherches en Sciences Humaines », n°19 ■